

# NEWSLETTER LEMMA

Lettre d'information n°3  
Juin-novembre 2017



## SOMMAIRE

- Lemma publie 4 études sur les enjeux migratoires en Tunisie 2
- Délégation tunisienne au Maroc : échange de bonnes pratiques et d'expériences sur la nouvelle politique migratoire du Royaume 3
- Lemma appuie 5 projets dédiés à la mobilisation de la diaspora au service du développement national 4
- Initiatives 4M : Mahres dans le Monde, le Monde à Mahres 5
- Agenda de la Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion 6
- Lancement du projet pilote d'aide au retour et à la réinsertion 7
- Nous recherchons des experts publics et privés 8

## Le mot de l'équipe projet

Cette troisième newsletter nous permet de revenir sur les temps forts des derniers mois : le second comité de pilotage le 6 juillet 2017 a réuni tous les partenaires tunisiens ainsi que les représentants de tous les Etats membres du projet. Il a permis de faire le bilan de la première année, de présenter les initiatives pilotes (C2/C3) et de définir les actions à mener suite au retrait de la FIIAPP et du MEYSS.

Au niveau opérationnel, deux initiatives majeures du projet ont débuté : l'initiative **Intégration des enjeux migratoires dans les stratégies de développement local** (Composante 2) qui doit permettre d'appuyer un territoire dont sont originaires de nombreux Tunisiens résidents à l'étranger présents en Europe dans l'élaboration ou la révision d'un plan de développement qui intègre la dimension migratoire. Et le projet pilote de la composante 3 qui doit favoriser la **réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour**.

Ces deux projets bénéficient d'une implication forte des autorités tunisiennes concernées. ■■■



République  
Tunisienne



Projet financé par  
l'Union européenne



Ensemble pour la mobilité  
معا من أجل تنقل الأشخاص

## Lemma publie 4 études sur les enjeux migratoires en Tunisie

### Second Comité de pilotage – 6 juillet 2017

Le COPIL a permis de retracer les grandes étapes du projet depuis la phase de démarrage en avril 2016 : les premières missions d'expertise publique et privée, le séminaire sur le retour et la réinsertion, la table ronde sur la mobilisation de la diaspora, et le démarrage des travaux de cartographie des TRE de l'OCDE.

Les membres du COPIL ont acté le retrait de l'Espagne du projet, le MEYSS ne pouvant plus assurer la mobilisation de l'expertise publique espagnole. Expertise France a pris en charge la coordination de la Composante 1 à la place de la FIIAPP. Suite au COPIL, Pôle Emploi (France) a mené une mission de révision de la composante permettant de prendre en compte à la fois les priorités tunisiennes et l'offre d'expertise publique des Etats Membres sur la thématique de la migration professionnelle.

Le COPIL a validé les livrables issus des premières missions d'expertise publique et privée :

**Composante 2 : Etude sur les dispositifs d'accompagnement à l'investissement/ entrepreneuriat des TRE,** réalisée par le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), expertise publique française.

**Composante 3 : Analyse de l'environnement juridique, économique et social du retour et de la réinsertion** (expertise privée tunisienne) ; **Cartographie des acteurs et dispositifs européens de la réinsertion** réalisée par Fedasil, (expertise publique belge) ; **Recommandations relatives à l'amélioration des programmes existants dans une approche intégrée pays d'accueil/ Tunisie** (expertise privée française).



Comité Technique Lemma.



## Délégation tunisienne au Maroc : échange de bonnes pratiques et d'expériences sur la nouvelle politique migratoire du Royaume

du 3 au 7 octobre 2017

Cette visite d'échanges avec le Maroc a permis à la délégation tunisienne, composée de 11 participants des institutions publiques et les organisations de la société civile bénéficiaires du projet, de disposer d'un retour d'expérience de leurs homologues marocains dans deux domaines : la mobilisation de la diaspora du Maroc (composante 2) et la politique marocaine d'intégration des étrangers régularisés (composante 3). Elle a été réalisée en partenariat avec le projet SHARAKA.

Les éléments dégagés suite à la visite d'échange et en lien avec les recommandations de la table ronde du mois d'avril 2017 ainsi qu'une analyse des capacités des institutions tunisiennes à mobiliser la diaspora permettront de placer les premiers jalons d'un plan d'action destiné à renforcer la mobilisation de la diaspora tunisienne. ■■■

1. Réunion au Conseil national des droits de l'homme 2. Visite de la galerie d'art de la Fondation Hassan II dont les oeuvres ont été réalisées par un marocain résidant à l'étranger. au pays 3. visite de la Fondation Orient-Occident.



Selon des modalités d'intervention similaires au projet LEMMA et sur des financements européens gérés par Expertise France, le projet SHARAKA au Maroc (2014-2017) mobilise l'expertise publique européenne dans un cadre de coopération et d'échanges entre pairs.

Cette implication d'Expertise France dans la mise en oeuvre du Partenariat pour la Mobilité entre l'Union européenne, le Maroc et la Tunisie, favorise les échanges d'expériences entre les projets LEMMA et SHARAKA en dynamisant, consécutivement, les relations entre les deux pays sur les questions migratoires.

“ L'approche interministérielle déployée par le Maroc favorise une réelle coordination et un meilleur impact des actions issues de sa politique migratoire ”

Suite à cette visite d'échange, une réunion de restitution de la délégation tunisienne s'est tenue le 17 octobre 2017 à Tunis. La délégation a jugé la démarche comme étant fructueuse, notamment dans les domaines suivants :

- mobilisation des Marocains résidants à l'étranger : forte implication du patronat, mise place de programmes dédiés, politique de communication d'envergure, importance de la mise en réseau...
- insertion sociale et professionnelle des migrants : volonté politique de régularisation grâce à des mesures exceptionnelles, mises en oeuvre par les institutions publiques en partenariat avec la société civile (Conseil national des droits de l'homme) qui reçoit aussi des subventions en contrepartie d'un accompagnement social (Fondation Orient-Occident), les migrants sont représentés par un réseau associatif et syndical, la politique marocaine va de pair avec une stratégie d'ouverture économique et culturelle sur l'Afrique subsaharienne...
- cadre institutionnel : partenariat public/ privé intégré, feuille de route claire et opérationnelle, coordination interministérielle autour de la politique migratoire.

## Lemma appuie 5 projets dédiés à la mobilisation de la diaspora au service du développement national

5 organisations de la société civile tunisienne ont remporté l'appel à projet destiné à accompagner l'investissement et l'entrepreneuriat, en Tunisie, des Tunisiens résidents à l'étranger.

Doté d'un montant global de 300000 euros, l'appel à projet a permis de sélectionner des initiatives pertinentes, autour de trois thématiques :

- Mobilisation des compétences et renforcement des capacités des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
- Amélioration des connaissances et de la communication autour des dispositifs d'incitation à l'investissement ;
- Développement des synergies et partenariats (multisectoriels, transnationaux, publics/ privés...).

Les organisations sélectionnées et les principales activités qu'elles envisagent de réaliser avec le soutien de Lemma sont présentées ci-après. ■■■■

### PONTES ITALIE/ PONTES TUNISIE

- Identification et mise en contact avec les acteurs pour la construction de la communauté d'action en Tunisie et en Italie.
- Développement d'outils de connaissances pour l'intégration de la migration pour le développement de l'entrepreneuriat en Tunisie.
- Renforcement et mobilisation des membres de la communauté d'action autour de l'investissement.

### UTICA

- Information, sensibilisation et promotion de l'investissement des TRE : production de capsules vidéo et diffusion sur le web et les réseaux sociaux.
- Appui institutionnel pour l'amélioration des conditions cadres: mise en place d'une application mobile pour échanger avec les TRE et suivi des résultats du colloque sur l'investissement des TRE.

### IFM

- Constitution de la base de données des TRE investisseurs.
- Développement d'un programme relationnel avec les investisseurs de la diaspora.
- Campagne de crowdfunding au bénéfice de 10 « micro-entrepreneurs » d'intérêt général.
- Mise en place d'un Pacte « performance » avec les pouvoirs publics et partenaires privés.

### ACIM/ CAWTAR

- Construction et mise en œuvre d'un parcours de formation coach-accompagnateur Diaspora, sanctionné par un certificat.
- Réunions d'information et de sensibilisation à l'investissement et à l'entrepreneuriat dans les régions d'origine.

### ANIMA/CONECT

- Identification des hauts talents, entrepreneurs et jeunes entrepreneurs
- MasterClass et sensibilisation des TRE
- Mentoring des jeunes entrepreneurs tunisiens par les hauts talents de la diaspora

Restitution des travaux des groupes de travail de la Table ronde « Regards croisés sur la mobilisation de la diaspora et analyse des enjeux en Tunisie ». Projet Lemma. Avril 2017



## Initiative 4M : Mahres dans le Monde, le Monde à Mahres

A travers le projet 4M, Lemma soutient la délégation de Mahres, dont sont originaires de nombreux Tunisiens résidant à l'étranger, dans sa volonté concrète d'une meilleure prise en compte de sa diaspora dans sa stratégie de développement local.

Dès décembre 2017 et jusqu'en février 2019, le projet 4M déploiera une série d'activités sur les enjeux migratoires et le développement afin de renforcer les capacités des partenaires locaux dans la définition des meilleures modalités d'implication des TRE dans le développement de la délégation.

4M est réalisé en partenariat avec l'association française GRDR, chargée de mettre en oeuvre le projet et d'apporter son expertise technique, mais également Younga Solidaire, une association tunisienne active dans le domaine des migrations à Mahres et en région parisienne.



Délégation de Mahres. Réunion de présentation et d'adhésion de la Délégation au projet pilote «4M» de Lemma. A gauche : M. Sofiene Mehiaoui, Expert long terme Lemma ; M. Abdelbasset Mnassri, 1er Délégué de Sfax. Au centre : M. Achour Dhiaeddine : Délégué de Mahrès. A droite : Mme Houda Benjeddou, Cheffe de service au Ministère des Affaires Sociales ; M. Moncef Khelifi: Délégué Régional de l'Office des Tunisiens de l'étranger. © Lemma

### ETAPES DU PROJET 4M

1

Phase de préparation

2

Mission d'identification du territoire

3

Atelier de lancement (décembre 2017)

4

Action de formation des acteurs locaux sur les enjeux migratoires à Mahres

5

Réalisation du profil migratoire et rencontre des TRE

6

Création d'un espace de concertation Migration &amp; Développement

7

Définition des priorités de développement intégrant la dimension mobilité/ migration

8

Réalisation d'une action Migration &amp; Développement

9

Capitalisation/ diffusion des bonnes pratiques et acquis du projet

## Lancement du projet pilote d'aide au retour et à la réinsertion

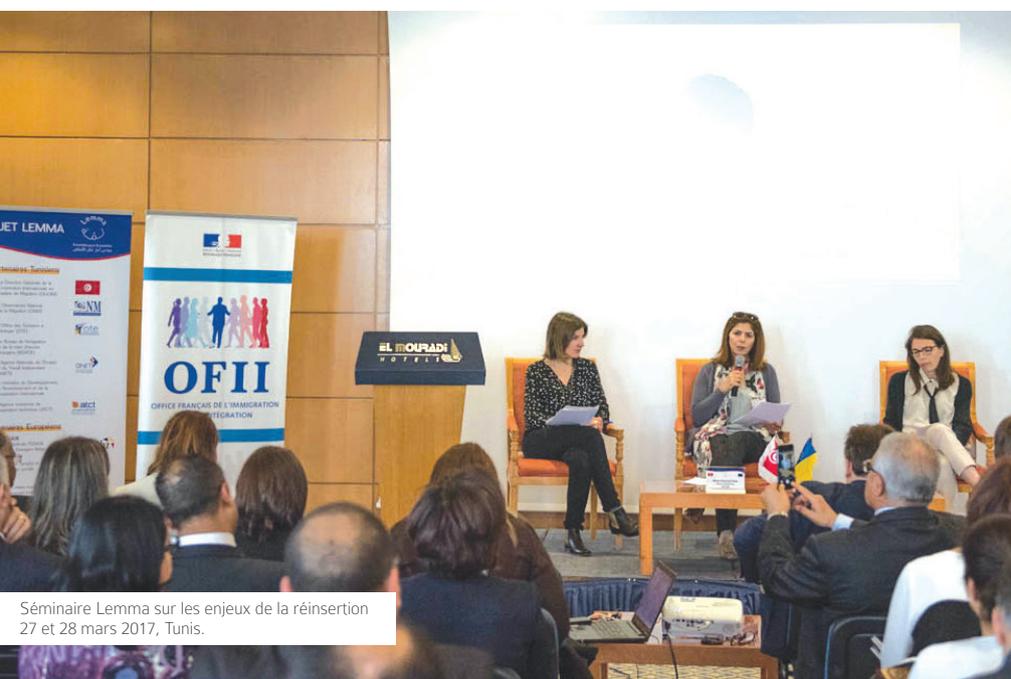
En mars 2017, le séminaire sur les enjeux de la réinsertion a démontré l'importance d'un suivi de proximité et de qualité pour la réussite des projets de réinsertion. Dans ce contexte, la composante 3 lance un projet pilote qui suit une démarche qui tend à harmoniser les dispositifs européens d'aide à la réinsertion, tout en favorisant la mise en place d'une politique publique tunisienne du retour et réinsertion.

Ce projet permettra aux migrants de retour bénéficiaires de recevoir un appui dans leur réinsertion, tandis que les acteurs locaux en charge de la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour seront soutenus par des formations.

Quatre opérateurs de proximité ont été identifiés au sein de la société civile via un appel à projet afin d'accompagner les bénéficiaires du projet pilote. Le projet se déroulera dans quatre zones géographiques : autour de la localité de Ghardimaou dans le gouvernorat de Jendouba, autour de Ras Jebel dans le gouvernorat de Bizerte, autour de La Chebba dans le gouvernorat de Mahdia et dans les faubourgs sud de la capitale (Sidi Hassine, Sijoumi, Al Ouardia, Kabaria).

Les partenaires tunisiens concernés ont privilégié des régions à forte activité migratoire, enclavées et/ou souffrant d'un déficit de développement, de façon à sensibiliser de nouvelles populations à la migration de retour.

Le projet pilote prévoit de financer 20 à 25 projets de réinsertion par territoire, soit un total de 80 à 100 bénéficiaires. ■■■

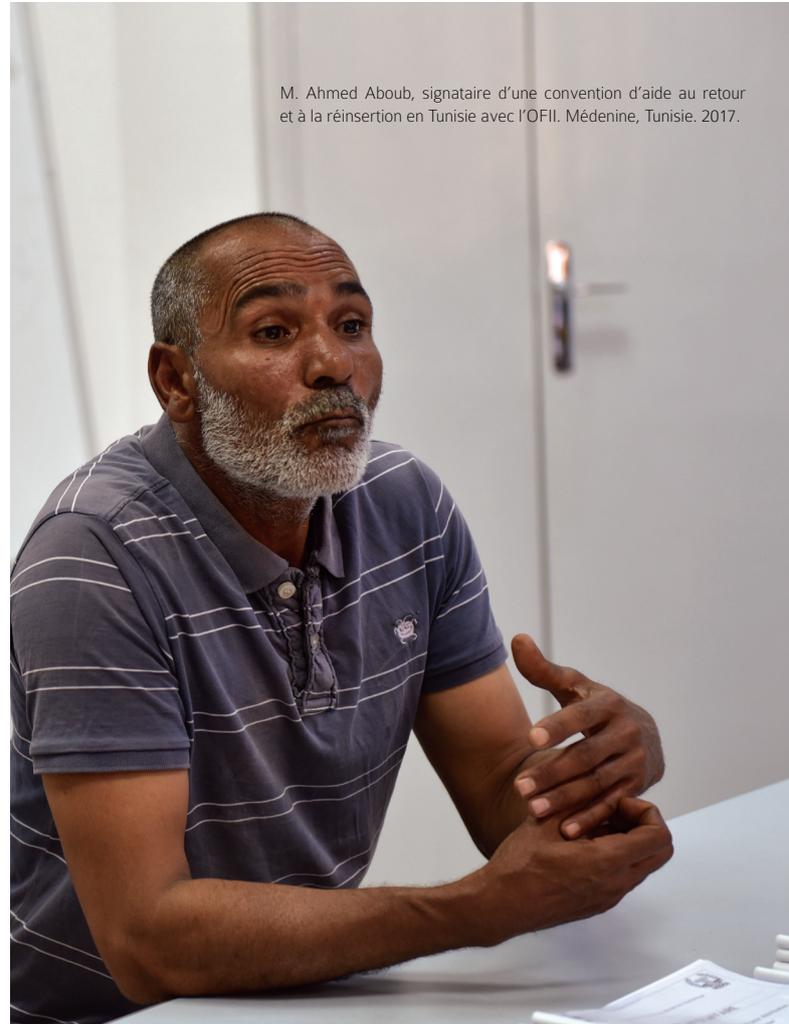


## Agenda de la feuille de route nationale du retour et de la réinsertion

Fournir un environnement favorable à la réinsertion, de manière à permettre l'accomplissement des individus et leur participation au développement du pays constitue un des objectifs essentiels de la Feuille de route nationale. Elle vise également à concrétiser la volonté d'organiser les flux migratoires dans un cadre fondé sur le droit, conformément aux principes de la Stratégie nationale migratoire.

La réalisation de la feuille de route s'appuiera sur des ateliers thématiques. La société civile participera aux débats tandis que la séquence d'écriture de la feuille de route, sera réservée aux partenaires tunisiens du projet Lemma et aux représentants des administrations concernées.

Les ateliers seront animés par l'experte long terme du projet, appuyée par une expertise privée moyen terme afin de favoriser la concertation entre les acteurs amenés à dégager des lignes stratégiques cohérentes, avec des implications concrètes. Des experts européens enrichiront ces ateliers par leur connaissance de bonnes pratiques présentant de l'intérêt pour les autorités tunisiennes. ■■■



M. Ahmed Aboub, signataire d'une convention d'aide au retour et à la réinsertion en Tunisie avec l'OFII. Médénine, Tunisie. 2017.

### Agenda des ateliers

**1** EMPLOYABILITÉ  
ET FORMATION  
&  
**2** PROFESSIONNELLE  
Novembre 2017 (2 ateliers)

**3** RECONNAISSANCE  
DES DIPLÔMES ET  
DES COMPÉTENCES  
ACQUISES  
Novembre 2017

**4** PROTECTION  
SOCIALE ET  
PORTABILITÉ DES  
DROITS  
Décembre 2017

**5** CHIBANIS ET AUTRES  
PUBLICS SPÉCIFIQUES  
Décembre 2017

**6** SCOLARISATION DES  
ENFANTS ET VIE  
SOCIOCULTURELLE  
Janvier 2017

**7** PATRIMOINE  
Janvier 2018

**8** FISCALITÉ,  
TRANSFERTS ET  
COMPTES BANCAIRES  
Février 2018

**9** CADRE JURIDIQUE,  
INSTITUTIONS  
ET BONNE  
GOUVERNANCE  
Février 2018

Chaque atelier se déroule en deux sessions : la première est dédiée au débat et la seconde consacrée à l'écriture de la feuille de route.

## Nous recherchons des experts publics et privés

### Composante 1 :

- Consolidation et structuration de l'offre de services à l'international : expert en mobilité et offre de services à l'international, doté d'une expérience de 5 années en coopération internationale. Expertise publique.
- Elaboration d'une stratégie de déploiement de nouveaux services vers les entreprises : anticipation des besoins de main d'œuvre et identification des secteurs et des métiers porteurs. Expert en stratégie et intervention opérationnelle auprès des entreprises et en particulier sur les conseils à l'identification des besoins de main d'œuvre et au recrutement par anticipation. Expertise publique.
- Elaboration d'une stratégie sur l'adaptation des profils des candidats à la migration ou au retour : « recrutements par les compétences ». Expert en stratégie et intervention opérationnelle auprès des demandeurs d'emploi et en particulier sur les conseils en « recrutements par les compétences ». Expertise publique.

## Partenaires du projet LEMMA

### Partenaires tunisiens

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI)  
Direction Générale de la Coopération Internationale en matière de Migration (DGCIM)

Observatoire National de la Migration (ONM)

Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)

Bureau de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère.  
Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI)

Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

Organisations de la société civile :

Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH)

Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)



République  
Tunisienne



### Partenaires européens

Union européenne



Belgique  
Agence fédérale FEDASIL  
Office des étrangers

France  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Ministère de l'Intérieur

Italie  
Ministère de l'Intérieur

Portugal  
Ministère de l'Intérieur, Service des étrangers et des frontières

Pologne  
Ministère de l'Intérieur, Office pour les étrangers,  
Ministère du Travail et des Politiques sociales

Suède  
Agence nationale pour l'emploi



## Contacts

### Tunis

Nassima Clerin  
Cheffe de projet Expertise France  
nassima.clerin@expertisefrance.fr  
Tél. : +216 24 63 28 51

Sophiane Mehiaoui  
Expert long terme Expertise France  
Diaspora & Développement local  
sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr  
Tél. : +216 50 33 32 37

Marlène Peyrutie  
Experte long terme Pôle Emploi  
Migration de travail et Mobilité  
professionnelle  
marlene.peyrutie-ext@pole-emploi.fr  
Tél. : +216 29 66 56 27

Hélène Hammouda  
Experte long terme OFII  
Retour et réinsertion  
helene.hammouda@ofii.fr  
Tél. : +216 58 44 07 58

### Paris

Clémence Racimora  
Chargée de projet Expertise France  
Département Gouvernance et Droits Humains  
clemence.racimora@expertisefrance.fr  
Tél. : +33 (0)1 70 82 72 64

La newsletter Lemma est publiée par Expertise France à destination des partenaires du projet LEMMA Tunisie. Le projet Lemma est financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros par le biais de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), tandis que les États membres apportent leur contribution sous forme d'expertise publique.